Lycée Jules-Verne Infos

Numéro 75 – Semaines du 22 mai au 1er juin 2018

Mardi 22 mai à 18 h, les premières réponses aux vœux postbac sont disponibles sur Parcoursup. Une page spéciale pour accompagner les parents et les candidats est disponible sur le site de la plateforme**. Vous y trouverez trois documents à télécharger : le livret « Mode d'emploi de la phase d'admission », le livret en 4 pages « Faire ses choix en toute confiance » et le calendrier des délais de réponse aux propositions d'admission.**
L'établissement organise une réunion d'information collective à destination des élèves des classes de terminale Bac professionnel le jeudi 24 mai à 11 h 10 et à destination des familles le vendredi 25 mai à 16 h 30 au CDI.

Agenda

Mardi 22 mai

- 9 h : session de rattrapage de l'ASSR2
- 16 h 30 : réunion de concertation pour la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé à la rentrée scolaire de septembre 2018.
- 18 h : accueil des familles des élèves de CAP qui partiront au mois de juin 2018 en Espagne à La Corogne dans le cadre du programme Erasmus+. Ils seront accompagnés par M. Humber durantur la première partie de leur période de stage en entreprise espagnole.
- 18 h : Publication des premiers résultats Parcoursup

Mercredi 23 mai

- Journée : M. Touron et Mme Grosvalet sont à Rennes pour la journée académique de l'innovation 2018.
- 10 h — 12 h : Mme Vermillard, sophrologue, poursuit son intervention auprès des classes de terminale bac professionnel EL et TCI.

Jeudi 24 mai

- 9 h 30 — 11 h : le centre de planification familiale intervient auprès des élèves d'ULIS.
- 10 h — 11 h 30 : accueil, dans le petit amphi, d'une formation départementale à destination des personnels en CAE CUI de l'Éducation nationale.
- 11 h 10 : Mme Dussard rencontre les élèves de 3ePEP et de 2ds CAP SEM et présentera son parcours professionnel de sculpteure sur métal.
- 11 h 10 : réunion des élèves de terminale bac professionnel, pour les accompagner dans les réponses Parcoursup, suivie sur le temps de la pause méridienne d'un accueil individualisé pour les élèves volontaires au CDI.
- 14 h : M. Touron est en réunion GRETA au lycée Chaptal (Saint-Brieuc).
- 15 h 30 : M. Labarre (service jeunesse de GP3A) présente aux membres de la commission de suivi le dispositif de veille éducative mis en œuvre sur le territoire.

Vendredi 25 mai

- Journée : Mme Tissier et Mme Guennouni sont à Rennes dans le cadre de la réunion du comité technique du consortium Désidérius Erasmus+.
- 16 h 30 : accueil des parents des élèves de terminale BAC pro pour les accompagner dans les réponses Parcoursup.

Lundi 28 mai

- 10 h : dernière distribution de la collation.
- 17 h 30 : réunion du conseil de discipline

Mardi 29 mai

- Début des conseils de classe du second semestre et troisième trimestre. Le calendrier est disponible dans l'agenda de Pronote.
- Accueil d'un jury professionnel pour une épreuve de bac pro commerce.
- 14 h : Mme Tissier représente l'établissement à la commission d'affectation en classe de 3e PEP à la direction départementale des services de l'Éducation nationale (Saint-Brieuc)

Mercredi 30 mai

- Journée : M. Touron participe au séminaire académique de l'encadrement.
- Journée : accueil d'un groupe de travail piloté par la Région Bretagne sur le thème du conventionnement Région/EPLE (lycée) dans la salle de réunion du self. Mme Bentin participe au groupe de travail.

Jeudi 31 mai : accueil d'un jury professionnel pour une épreuve de bac pro Commerce.

Vendredi 1er juin : matinée : une délégation du lycée Jules-Verne associant professeur et élèves se rend à Louargat suite à la fabrication de portes et fenêtres pour l'église de la commune.

Ressources humaines

- Mardi 22 mai : Mme Le Goff est en formation toute la journée.
- Jeudi 24 mai à partir de 14 h, M. Hamon rencontre M. Guern de la Région Bretagne sur le thème de l'organisation du travail et la mise en œuvre des nouveaux chariots pour le ménage.
- 22 et 23 mai : M. Cargouët est en formation sur le thème de l'informatique en lien avec sa mission de maintenance de niveau 1.
- 24 mai : M. Uro poursuit sa formation en communication
- 24 et 25 mai : M. Le Guern et Mme Hillion sont en formation pour le renouvellement de leur habilitation électrique
- 29 et 30 mai : M. Guern et M. Cargouët sont en formation sur les risques électriques SSI en lien avec leur mission d'agent d'astreinte.

Administration et logistique

- Les radiateurs du bâtiment G sont à présent équipés de nouvelles têtes thermostatiques. L'équipement est financé et posé par la Région Bretagne, avec l'appui de l'équipe de l'établissement. L'objectif est d'assurer un chauffage plus équilibré à la prochaine période de chauffe.
- Les travaux de mise à niveau du chauffage en salle des professeurs et salle de permanence sont achevés.
- La pose des éclairages extérieurs de l'établissement débute, elle se déroulera sur plusieurs semaines. L'opération est financée et exécutée par la Région Bretagne.
- Le plafond du bâtiment G est en cours de finition.
- Un devis de rénovation d'une chambre de l'internat garçons est en cours. Après acceptation par la Région, les travaux sont programmés pour le mois de juin 2018.
- Rappel : une lettre de relance pour la facture (hébergement restauration) non réglée du dernier trimestre a été transmise aux élèves.

Activités pédagogiques

- Maël Gouriou, élève de terminale TTCI est qualifié, avec l'équipe d'élèves du lycée Pavie, pour la finale du concours régional Une Entreprise dans Votre Lycée. Nous sommes tous derrière lui et son équipe ! Résultats le mercredi 23 mai 2018.
- Examens : 16 enseignants toutes disciplines confondues sont convoqués pour participer aux examens à compter du mardi 22 mai. Les emplois du temps des élèves sont aménagés pour limiter l'impact de l'indisponibilité des enseignants. Les modifications sont accessibles sur Pronote.

Parcoursup : différents cas de réponses

- **Si vous avez une seule proposition d'admission**, vous pouvez l'accepter ou y renoncer (prudence en pareil cas).
- **Si vous recevez plusieurs propositions d'admission**, vous ne pouvez en accepter qu'une seule. En ce qui concerne vos autres vœux en attente, vous devez indiquer clairement ceux que vous souhaitez conserver sinon ils seront supprimés
- **Si vous n'avez pas de propositions d'admissions et que tous vos vœux sont en attente,** vous devez attendre que des places se libèrent au fur et à mesure que les autres candidats renoncent à certains de leurs vœux.
- **Si vous recevez uniquement des réponses négatives, car vous n'avez formulé que des vœux en formation sélective : une commission d'accès à l'enseignement supérieur pourra étudier votre dossier et pourra vous faire des propositions dès le 22 mai.**

Vous devez impérativement répondre dans les temps. Plus d'informations sur Parcoursup et lors des réunions d'information au lycée.